

## CTSD 21 juin 1 er degré – ajustements de rentrée

Vote des PV du 4 novembre et 7 février : approuvés à l'unanimité.

Le CDEN initialement programmé le 3 juillet est repoussé : avant le 7 juillet ou à la rentrée.

### **Réponses du DASEN aux déclarations préalables des trois organisations syndicales :**

Le nouveau Ministre de l'Education Nationale souhaite développer une école basée sur la confiance.

Confiance pour les personnels, et aussi les usagers et partenaires(élus, parents en particulier).

Il n'y aura pas de détricotage des dispositifs précédents comme rythmes, réforme du collège, les EPI.

Le dispositif « Plus de maîtres que de classes » est maintenu : le CP avec le CE1 sont des classes déterminantes et il faut un encadrement et une stratégie pédagogique particuliers. Ce n'est pas parce qu'on met en lumière ces classes, qu'on oublie le reste des moyens.

Il faut d'abord évaluer les dispositifs mis en place comme rythmes, de manière un peu plus scientifique, avant de vouloir modifier les choses.

**Les élus du SNUipp-FSU** indiquent au DASEN que sur la couronne parisienne, tous les « Plus de maîtres que de classes » ont été réaffectés à l'issue des CTSD de ce début de semaine sur les dédoublements de CP en REP+, et ce sans évaluation de ces dispositifs...

**Réponse DASEN :** une évaluation du PMQDC au niveau des Landes est en cours. IL n'y a pas de remise en cause du dispositif PDMQDC.

Sur le plan des rythmes, la décision du passage à 4 jours ne peut être précipitée. Nous sommes régis par la semaine des 4 jours et demi. Dans les Landes, le transport scolaire est déployé sur 4,5 jours donc pas de remise en cause pour l'instant.

De même les devoirs faits à l'école sont un principe énoncé au nom de l'équité.

En ce qui concerne la carte scolaire, elle est fondée sur des principes : le maintien des écoles en milieu rural, la reconstitution progressive des RASED, le renforcement des moyens de remplacement, l'amélioration de la prise en charge des élèves à besoin éducatif particulier, etc.

**Les élus du SNUipp-FSU** soulignent la situation montoise : depuis que l'agglomération a la compétence, les dysfonctionnements ne sont pas résolus. Pas de ligne claire pour fusion, suppression, ouverture.

**Réponse DASEN :** méthode partagée avec l'agglomération – une répartition en secteurs qui permet d'envisager des effectifs globalement à l'intérieur de chaque secteur pour équilibrer les écoles. Système qui prend en compte les nombreuses contraintes (prise en compte des fratries...). Les effectifs sur Mont de Marsan sont à la baisse, et il y a un milieu rural dans cette agglomération. La gestion de la situation montoise semble s'améliorer sensiblement.

### **QUESTIONS DIVERSES (réponses de l'administration):**

-Les contrats aidés pour la direction d'école : la dotation n'étant pas connue à ce jour, la situation est à l'arrêt. Réponse début juillet. Un minimum de 130 renouvellements de contrats aidés sont d'ores et déjà prévus.

-Nombre CDI AESH : 11 CDI à venir, échelonnés sur l'année prochaine.

-Frais de déplacements : au sein des RPI, aucune enveloppe n'est prévue malgré les déplacements de collègues entre écoles qui justifieraient une indemnisation.